



SYTRAL
MOBILITÉS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Mars 2024

**NOTE « Aa2, perspective stable » CONFIRMÉE PAR L'AGENCE MOODY'S :
LA QUALITÉ DE GESTION ET LE DYNAMISME DES RECETTES DE SYTRAL MOBILITÉS SALUÉS**

L'agence de notation financière Moody's a rendu publique son évaluation financière de SYTRAL Mobilités et confirme la note « Aa2, perspective stable », attribuée ces dernières années à l'autorité organisatrice des mobilités des territoires lyonnais, note la plus élevée possible pour une collectivité française.

A travers l'obtention de cette notation, SYTRAL Mobilités est salué pour la qualité de sa gestion et ses recettes dynamiques. Le rapport de Moody's précise : **« Le profil de crédit de SYTRAL Mobilités tient compte d'une performance opérationnelle très solide. Son profil de crédit est soutenu par des sources de recettes diversifiées et de bonnes pratiques de gouvernance, caractérisées notamment par l'utilisation de la flexibilité dont l'établissement public local dispose en recettes et en dépenses. »**

L'évaluation tient également compte de l'augmentation significative attendue de la dette de SYTRAL Mobilités, en raison d'un important plan d'investissement pluriannuel. **« La note « Aa2, perspective stable » démontre la capacité de SYTRAL Mobilités à maintenir une performance opérationnelle très solide et un taux d'endettement contrôlé, notamment grâce au soutien exceptionnel de la Métropole de Lyon, dont la participation annuelle a évolué de 31M€ à 162,6M€ dès 2023 »,** commente Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités. **« Ces résultats démontrent que SYTRAL Mobilités, première autorité organisatrice des mobilités en France, parvient à développer un plan d'investissement ambitieux tout en préservant la santé financière de la collectivité, pour répondre aux besoins de mobilités des habitantes et habitants des territoires lyonnais »**

L'agence Moody's relève notamment :

- L'engagement de SYTRAL Mobilités à fortement augmenter les dépenses d'investissement, afin de développer le réseau de transports publics et encourager les habitants à changer durablement leur mode de déplacement ;
- Un poids de la dette supportable, les charges d'intérêts représentant seulement 3,2 % en moyenne des recettes de fonctionnement sur la période 2023-26. SYTRAL Mobilités démontre une gestion prudente de la dette, accompagnée de politiques internes claires et transparentes visant notamment à maîtriser

la charge de la dette ainsi qu'à limiter et maîtriser le risque de taux d'intérêt. À la fin de l'année 2023, la dette de SYTRAL Mobilités était pour plus de 80 % à taux fixe, lui assurant une bonne visibilité sur les charges d'intérêts ainsi que leur bonne prévisibilité.

- De bonnes pratiques de gouvernance et de gestion, y compris en matière de flexibilité budgétaire. Les bonnes pratiques de gouvernance et de gestion de SYTRAL Mobilités se reflètent dans ses pratiques budgétaires prudentes, sa planification financière sophistiquée sur plusieurs années et sa gestion saine de la dette et de la liquidité.
- Un accès solide à des financements externes et une position de liquidité saine. SYTRAL Mobilités a accès aux financements sécurisés à long terme de banques publiques, notamment en raison de la nature verte et sociale de ses dépenses d'investissement.

Moody's souligne également qu'au cours des prochaines années, SYTRAL Mobilités devrait continuer de bénéficier de ces évolutions positives sur le plan des recettes, notamment grâce aux mises en services des nombreux projets structurants du plan de mandat, aux reports induits par la mise en place progressive de la ZFE, aux effets positifs du dynamisme et de l'attractivité de la région lyonnaise, à un niveau de fréquentation quasi équivalent à celui de 2019, dernière année précédant la crise sanitaire et au soutien exceptionnel de son principal membre sur le mandat actuel, la Métropole de Lyon.